



**- AVIS D'ATTRIBUTION -**

**1. Identification du pouvoir adjudicateur :**

SAINT-LOUIS Agglomération  
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président  
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199  
68305 Saint-Louis Cedex  
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85  
Email : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)

**2. Procédure :**

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

**3. Objet du marché :**

Accord-cadre pour la fourniture et la livraison d'éclairages LED pour l'ensemble des bâtiments de la Direction des Sports de SAINT-LOUIS Agglomération

**4. Classification CPV :**

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
31 00 00 00 - 6	Machines, appareils, équipements et consommables électriques ; éclairage

**5. Critères d'attribution :**

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	70 %
2	Prix des prestations	30 %

**6. Références de l'avis initial :**

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°23-53997 du 20/04/2023.

**7. Attribution du marché :**

**Titulaire :**

GEA SARL  
4, rue Gaston Ramazzotti  
67120 MOLSHEIM



**Montant des prestations :**

Pour un montant total simulé de 150,00 € HT, sur la base de la simulation financière complétée par le candidat.

Il est précisé que la partie à marchés subséquents sera exécutée pour un montant maximum de 155 000,00 € HT sur la durée globale de l'accord-cadre.

Les bons de commande sont susceptibles de varier dans les limites suivantes :

- Montant minimum annuel : sans
- Montant maximum annuel : 15 000 € HT

Ces montants sont les mêmes pour chaque période de reconduction éventuelle.

**Date d'attribution du marché :** Vendredi 9 juin 2023

**8. Autres renseignements :**

Date de signature du marché : Vendredi 9 juin 2023

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

**9. Date d'envoi du présent avis :**

Lundi 12 juin 2023

